

Mon cher Colleye,

Il s'est glissé dans l'article " Le Devoir Wallon " paru en plusieurs fois dans votre journal, une attaque dirigée contre Jules SOTTIAUX, sous forme de note. On accusait son régionalisme d'une tendance anti-française qu'il n'a jamais eue. Dans l'absence de Jules SOTTIAUX, resté en Belgique et dispensé, vu son âge, de porter les armes, je me permets de protester de toutes mes forces contre cette imputation légère et qui touche au ridicule. Au reste - pour étendre un peu la portée de ma protestation - je me demande si l'auteur de cet article a du régionalisme une notion bien exacte. Je n'ai guère le temps ni les possibilités dans la situation où je me trouve ici, de m'escrimer longtemps contre la prose de votre collaborateur. Tout ce que je puis affirmer - et mon affirmation en vaut une autre - c'est que la Société de Littérature Wallonne dont faisait partie SOTTIAUX, auteur d'un roman en dialecte carlovingien, n'a jamais vu dans son mouvement pour la défense de nos dialectes une manifestation anti-française. Les opinions personnelles de SOTTIAUX sur ce point étaient très nettes et je pense qu'on voudra bien admettre: sans discussion qu'il en était de même dans l'esprit de MM. A. DOUTREPONT FELLER et HAUST, les rédacteurs du "dictionnaire des parlers romans de Belgique ".

Je songe que sur ce chapitre une voix plus autorisée que la mienne ( je veux parler de mon maître M. Maurice WILMOTTE ) pourrait donner toutes les explications voulues. L'auteur du beau livre philologique qui s'intitule " Le Wallon " a trop contribué à l'étude de nos dialectes pour qu'il n'apporte pas son témoignage à ceux qui ont continué son oeuvre.

x et au développement  
de notre littérature  
dialectale

Littérature dialectale : Votre collaborateur, mon Cher Colleye, ne semble pas la priser beaucoup. Il doit l'ignorer, sinon l'oeuvre d'Henri SIMON l'eut retenu, charmé et converti. Je pense pour tout dire et laissant de côté les déchets innombrables d'une littérature populaire et sentimentale que des comédies telles que " Djannette ", des traductions telles que celle du " Tartuffe ", des poèmes lyriques comme ceux que l'on trouve dans " Li Par dé bon Diu " sont des oeuvres parfaites et qui touchent par endroits au chef-d'oeuvre.

J'ai un faible pour mon dialecte liégeois. Que voulez-vous ? On a beau être français par la race, ~~et par~~ la langue et la culture, on porte en soi, sur soi, un petit cachet de terroir qui n'est pas pour déplaire parce que c'est lui qui nous donne notre caractère spécifique de Wallons auquel nous tenons, n'est-ce-pas, mon Cher Colleye ?

Quelques mots encore pour finir. Dans votre dernier numéro, vous m'inscrivez comme membre d'un Comité de propagande wallonne. C'est une erreur. J'ai fait partie du Comité des amis de l'Art Wallon ( de Liège ) et c'est tout.

Je fais appel à votre amitié pour moi, mon cher Colleye, et quoi que je ne partage point toutes vos pensées - pour que vous publiiez cette lettre dans l'O.W. Cela me fera un sensible plaisir.

Veillez je vous prie, croire à toute mon amitié.

LOUIS BOUMAL.